



La Ferrière



Renan



Sonvilier



Saint-Imier



Villeret



Cormoret



Courtelary



Cortébert



Corgémont



Sonceboz-Sombeval

Communiqué de presse

Magic Pass reconduit à un prix préférentiel



L'offre proposée par les 10 communes allant de la Ferrière à Sonceboz s'adresse autant aux skieurs aguerris qu'aux débutants qui souhaiteraient se concentrer sur les installations régionales

Pour sa 10ème saison, l'abonnement de saison sera valable dans près de 100 stations de ski et 47 destinations d'été. Les enfants en âge de scolarité des dix communes actionnaires d'Erguël Sports SA peuvent se le procurer dès à présent.

Vous bénéficierez de 81 stations suisses réparties sur 11 cantons, 10 stations françaises et 3 stations italiennes. Pour les enfants nés entre 2011 et 2020, il est vendu au prix de 282 francs. Pour rappel, les enfants qui ont moins de 6 ans ne payent pas.

La mission du Magic Pass est d'offrir un accès illimité et abordable aux plaisirs de la montagne toute l'année au plus grand nombre.

Si l'on déduit la subvention de 110 francs proposée dans les communes qui s'étendent de La Ferrière à Sonceboz, les enfants en âge de scolarité peuvent utiliser les remontées mécaniques des destinations partenaires du 1^{er} mai 2026 au 30 avril 2027 pour 172 francs. Un prix qui défie toute concurrence !





Offre limitée dans le temps

Il s'agit, néanmoins, de ne pas trop tarder pour acquérir son sésame. L'offre préférentielle à 282 francs est limitée dans le temps.

Attention, il n'est pas possible de souscrire au Magic Pass dans les communes. Il faut passer commande directement sur le site www.magicpass.ch. Vous y trouverez d'ailleurs la liste des stations ainsi que quelques informations utiles. Dès leur ouverture estivale respective, il sera également possible de se le procurer aux guichets des stations partenaires ouvertes.

La somme de 110 francs est remboursée du 1^{er} juin au 27 novembre 2026 par les caisses communales respectives sur présentation de l'abonnement acquis.

Abonnement local maintenu

Pour les écoliers qui souhaiteraient se limiter aux seules installations des Bugnenets-Savagnières, de Tramelan et du Crêt-du-Puy, il vous est proposé grâce au partenariat noué avec les stations du pool Chasseral, un forfait de 6 jours pour le prix de 60 francs ou un forfait de 6 demi-journées pour le prix de 30 francs, valable deux saisons.

Le processus de commande de l'abonnement local est lancé dès à présent. Un formulaire sera distribué par le biais des écoles. Il devra être retourné aux communes de domicile jusqu'au 7 septembre 2026.

